

[Texte]

The Chairman: I am thinking of a long list you would see on cereal packages, a list of 20 or 30 vitamins and minerals. I think we should be asking for the same kind of list with 12 or 20 spices on a large package going from the manufacturer to the restaurant. Perhaps it could be weiners. I do not mean on each individual weiner, but if I know I am allergic to a given spice or herb, I will ask the restaurant if the weiner has that particular spice in it. They will not know, but they can go to the list of 20 or 30 ingredients on the big package and tell me in a minute. Any girl in the restaurant could do the same. I see no problem with that at all.

Mr. Epp (Provencher): What do you do with Colonel Sanders' secret recipe of 11 herbs and spices?

The Chairman: There is no problem, Mr. Minister. You do not indicate how much. On the cereal package they tell you how many milligrams of vitamins and zinc. You do not have to do that when it is an allergy problem; you only have to list the quality and not the quantity of any ingredient. You just have to name it. I am not convinced that you or your officials have given us a good answer for the problem you raised.

Mr. Epp (Provencher): You do not have to be convinced by us; you could ask people with experience in the industry how practical it would be.

The Chairman: Obviously we are going to have to have the Canadian Restaurant and Foodservice Association here to discuss it.

Ms Mitchell: I would like to comment on the Chairman's point. You talk about being practical. It would be far more practical than enforcing labelling for individual products, but to make it work you would have to have some directive that they have a responsibility to provide the information. Otherwise I think busy waitresses would just answer with a yes or a no and that would be it.

Howard McCurdy was at the last meeting when the question of drug labelling was discussed. I believe he put forward several points to be taken back to the Department of Health and Welfare for an opinion. He felt that the drug labelling should include, first, full disclosure of ingredients including excipients and additives, second, mention of any incompatibilities with other drugs or foods, and third, the conditions under which it should or should not be used.

[Traduction]

Le président: Je pensais aux longues listes que l'on retrouve sur les boîtes de céréales, et qui énumèrent une vingtaine ou une trentaine de vitamines et de minéraux. Lorsqu'un produit contient une douzaine ou une vingtaine d'épices, il faudrait demander le même genre de liste sur l'emballage grand format qui est envoyé du manufacturier au restaurant. Prenez le cas des saucisses. Je ne veux pas dire qu'il faudrait mettre la liste des ingrédients sur chaque saucisse, mais si je sais que j'ai une allergie à une épice ou à une herbe particulière, je vais demander au restaurant si la saucisse en contient. L'employé ne le saura sans doute pas, mais il pourra consulter la liste des vingt ou trente ingrédients qui se trouvent sur le grand emballage et nous répondre tout de suite. N'importe quelle serveuse de restaurant pourrait le faire. Je n'y vois aucun problème.

M. Epp (Provencher): Que faites-vous dans le cas de la recette secrète du Colonel Sanders, qui contient 11 épices et herbes?

Le président: Il n'y a pas de problème, monsieur le ministre. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la quantité. Sur les boîtes de céréales, on donne le nombre de milligrammes de vitamines et de zinc. Mais il n'est pas nécessaire de le faire lorsqu'il s'agit d'un problème d'allergies; il suffit à ce moment-là d'énumérer l'ingrédient et non sa quantité. Il suffit de le nommer. Je ne suis pas satisfait de la réponse que vous et vos fonctionnaires nous avez donnée pour ce problème.

M. Epp (Provencher): Nous n'avons pas à vous convaincre; vous n'avez qu'à en discuter avec les spécialistes du secteur qui vous diront si c'est pratique ou non.

Le président: Manifestement, il va falloir que le Comité en discute avec l'Association des restaurateurs et des services de l'alimentation du Canada.

Mme Mitchell: J'aimerais faire une observation au sujet des arguments soulevés par le président. Vous parlez de l'aspect pratique de la chose. Ce serait bien plus pratique que d'imposer l'étiquetage obligatoire de produits individuels, mais pour que le système fonctionne, vous devez stipuler que les restaurateurs ont la responsabilité de fournir l'information. Autrement, les serveuses surmenées vont se contenter de répondre par un oui ou par un non sans aller plus loin.

À la dernière réunion, Howard McCurdy était présent lorsque la question de l'étiquetage des drogues a été soulevée. Je pense qu'il avait présenté plusieurs points que les fonctionnaires devaient présenter au ministère de la Santé et du Bien-être pour une évaluation. À son avis, les étiquettes des médicaments doivent, premièrement, présenter une liste exhaustive de tous les ingrédients, y compris les excipients et les additifs, deuxièmement, elles doivent faire mention de toute incompatibilité avec d'autres médicaments ou aliments et, troisièmement, elles doivent préciser les conditions dans lesquelles le médicament doit ou ne doit pas être pris.